Image not found or type unknown

Réparation auto et obligation de resultat sur hybride

Par **Chiarugi**, le **17/11/2017** à **22:28**

Bonsoir,

Je souhaite votre aide concernant un problème de réparations auto
Je possède une toyota prius de 2006 environ 140000 kms avec révisions annuelles au garage Toyota.
Je n'ai jamais rencontré de problème jusqu'au mois dernier où la voiture a refusé de rouler!
Elle a démarré voyants allumés mais impossible d'avancer
Assistance dépannage qui déposé la voiture chez Toyota qui la garde 4 jours avec diagnostic recherche de panne détection d'une infiltration d'eau par le feux arrière qui aurait endommagé la batterie 12v. Résultat changement de batterie + recherche de panne et resserage du feu pour 174€ et ils ont gardé la voiture 3 jours.
Je récupère la voiture et à peine un mois après re-panne avec même symptômes
Re-assistance dépannage direction Toyota
On m'annonce que la batterie 12v est certainement une nouvelle touchée par une infiltration d'eau au niveau de l'aile qui n' aurait pas été détectée à la première panne car il n'avait pas tout démonté. De plus on m'annonce que la batterie hybride est peut-être aussi touchée par l'infiltration
On me propose dans un premier temps de réparer l'infiltration par colmatage puis faire un bilan de la batterie hybride pour 440€, que je valide car j'ai besoin de mon véhicule. J'attends donc maintenant le verdict du test de la batterie hybride
Ma question est de savoir si je peux ensuite me retourner contre le garage pour négligence pour ne pas avoir vu les infiltrations et rendu un véhicule partiellement réparé et par la suite panne qui s'est aggravée
Merci de votre aide parce qu'une batterie hybride c'est plus de 1500€ et je ne veux pas me faire pigeonner
Merci à vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés